

Données ouvertes

Open data

**Notice explicative pour le fichier :
fichier-des-donnees-acheminement-dgfip
(ACHEMINEMENT)**

Mise à jour : Octobre 2024

Dans un souci de transparence de l'action publique et de participation à l'innovation sociale et économique, la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) ouvre son patrimoine informationnel après en avoir retiré ce qui relève des données personnelles qui lui sont confiées et des secrets dont elle est garante.

La présente notice est destinée à éclairer l'utilisation qui sera faite des données ouvertes de la DGFIP.

Cette documentation décrit le fichier ACHEMINEMENT qui constitue l'une des productions du référentiel Topad de la DGFIP. Ce référentiel a fait l'objet d'une rénovation à la fois fonctionnelle et technique en 2023 . Il recense les structures de la DGFIP, les missions exercées par ces structures et gère les périmètres de compétences dans lesquels s'exercent ces missions. Topad est également un référentiel topographique.

Une documentation la plus claire et précise possible est fondamentale pour garantir que ces données soient compréhensibles et exploitables par tous, quel que soit le niveau d'expertise technique des utilisateurs.

Fournissant le contexte d'utilisation et la description de la structure et du contenu de ce jeu de données la présente notice explicative vise à éviter toute ambiguïté et faciliter l'analyse. Elle constitue ainsi le socle d'une utilisation efficace et responsable des données publiques, permettant de maximiser leur impact positif sur la société.

Table des matières

1. Description du jeu de données.....	3
1.1 Propos du jeu de données.....	3
Fichier des données Acheminement de la DGFIP.....	3
1.2 Lien entre le fichier FIMOCT et le fichier Acheminement.....	3
2. Caractéristiques du fichier « fichier-des-donnees-acheminement-dgfip ».....	4
2.1 Informations générales.....	4
2.2 Caractéristiques techniques.....	5

1. Description du jeu de données

1.1 Propos du jeu de données

Fichier des données Acheminement de la DGFIP.

Le fichier ACHEMINEMENT (ex-FIMOCT - FICHIER MOUVEMENT DES COMPETENCES TERRITORIALES - pour la partie « acheminement » seulement), constitue l'une des productions du référentiel Topad de la DGFIP qui a fait l'objet d'une rénovation à la fois fonctionnelle et technique en 2023, entraînant le passage de FIMOCT (partie acheminement) au fichier ACHEMINEMENT. Ce référentiel recense les structures de la DGFIP, les missions exercées par ces structures et gère les périmètres de compétences dans lesquels s'exercent ces missions.

Topad est également un référentiel topographique qui recense les données postales issues du référentiel HEXAPOSTE de La Poste. Ce référentiel fait l'objet d'une actualisation régulière par les conseillers des Centres Opérationnels de l'Adresse (COA) à partir des mises à jour transmises par l'INSEE et des modifications d'organisation du réseau postal.

Le fichier ACHEMINEMENT permet de connaître les données postales associées aux codes topographiques connus du référentiel Topad et se compose des données d'acheminement (bureaux distributeurs, adresses postales) au sein de la métropole et des DROM-COM.

Le fichier ACHEMINEMENT est produit tous les mois, le 1^{er} jour du mois. Il contient la situation des données d'acheminement fournies par La Poste à compter du 1^{er} jour du mois M-1 (M étant le mois de production) ainsi que les anticipations. Sa publication intervient généralement autour du 20 de chaque mois.

1.2 Lien entre le fichier FIMOCT et le fichier Acheminement

Comme énoncé, le fichier ACHEMINEMENT se substitue au fichier FIMOCT (MOUVEMENT DES COMPETENCES TERRITORIALES) pour la partie « acheminement » seulement, depuis juillet 2023.

Le fichier FIMOCT était issu du référentiel TOPAD 1 de la DGFIP. Son remplacement, pour le volet « acheminement » par le fichier ACHEMINEMENT est lié au remplacement des anciens composants TOPAD-1, TOPAD-2 et TOPAD-Gestion par le référentiel TOPAD actuel.

Les 4 concepts majeurs de ce nouveau référentiel sont : Topographie, Structure, Mission, Compétence avec une règle principale : une Unité Administrative (UA) est active, à un instant T, associée à au moins une mission et, pour une mission donnée, à une ou plusieurs compétences.

2. Caractéristiques du fichier « fichier-des-donnees-acheminement-dgfip »

2.1 Informations générales

Identifiant technique	fichier-des-donnees-acheminement-dgfip
Producteur	DGFIP
Fréquence de mise à jour	mensuelle
Couverture géographique	France
Licence d'utilisation	Licence Etalab 2.0

2.2 Caractéristiques techniques

N°	Indicateur de la zone	Type	Description / Valeur possible
IDENTIFIANT			
1.	Code topographique	ALN	Identifiant fonctionnel de la topographie - Niveau commune : - Code commune : concaténation du Code département et du Code commune (codification INSEE) <i>Ex. 01050 (BOISSEY)</i> - Niveau voie : - Code voie : concaténation du Code département, du Code commune et du Code Voie. <i>Ex. 01050B032</i>
2.	Date limite de validité	NUM	Date jusqu'à laquelle les attributs figurant dans l'article sont valides. Si la date de fin liée au code postal est vide alors cette zone prend la valeur suivante '99999999' Si la date de fin liée au code postal est renseignée alors cette zone prend la valeur de cette date sous la forme [AAAAMMJJ].
3.	Code parité	ALN	- Si l'article concerne une donnée de niveau « commune » ou « voie », alors code parité est saisi à blanc. - Sinon - Si l'article est créé pour le bornage* pair de la donnée postale, alors code parité = « 0 » - Si l'article est créé pour le bornage impair de la donnée postale, alors code parité = « 1 » *la notion de bornage (ou tronçon) désigne une portion de voie - délimitée par exemple par une séquence de n° de voirie ou le caractère pair ou impair de la voie.
4.	Borne supérieure	ALN	Les 4 premiers caractères contiennent le numéro de la borne, le 5^{ème} caractère contient l'indice de répétition (BTQ, bis - ter - quarter). - Si pas d'indice de répétition, valorisation à vide - Sinon concaténation du numéro de la borne supérieure et de l'indice de répétition de la borne supérieure
Données			
5.	Borne inférieure	ALN	Les 4 premiers caractères contiennent le numéro de la borne, le 5^{ème} caractère contient l'indice de répétition Si pas d'indice de répétition, valorisation à vide

N°	Indicateur de la zone	Type	Description / Valeur possible
			Sinon concaténation du numéro de la borne inférieure et de l'indice de répétition de la borne inférieure
6.	Date d'effet	NUM	Date d'effet de la situation de l'article
7.	Code postal	NUM	Code postal <i>Ex. 37220</i>
8.	Libellé de la donnée postale	ALN	Libellé de la donnée postale <i>Ex. CHEZELLES</i>
9.	Indicateur de pluridistribution	ALN	Indicateur de pluridistribution 0 : il existe un seul code postal pour la commune concernée * : il existe plusieurs codes postaux pour la commune concernée
10.	Code localité	ALN	Code localité INSEE <i>Ex. 37071</i>
11.	Libellé ligne 5	ALN	Libellé de la ligne 5 de la donnée postale : correspond au libellé de la commune. <i>Ex. CHEZELLES</i>
12.	Code distribution	ALN	Vide
13.	Code type d'adresse	ALN	Vide
14.	Type code postal	ALN	Dans le référentiel de La Poste tel repris dans Topad, le code postal est décliné en 2 types : C pour « cedex » M pour « ménage »
15.	Code ancienne commune	ALN	Vide